

## Cellectis publie ses résultats financiers du deuxième trimestre 2022

- Cellectis reçoit l'accord de la FDA pour démarrer un essai clinique pour UCART20x22 pour les patients atteints de lymphome non-hodgkinien en rechute ou réfractaire
  - Cellectis dévoile une nouvelle CAR T allogénique universelle immuno-évasive dans Nature Communications, et présente des données de recherche à l'ASGCT
    - Axel-Sven Malkomes et Donald A. Bergstrom, M.D., Ph.D. ont été nommés administrateurs du Conseil d'Administration de la Société
      - o Situation de trésorerie de 135 millions de dollars au 30 juin 2022<sup>1</sup>
- Cellectis tiendra une conférence téléphonique pour les investisseurs le 5 août 2022 à 14 heures, heure de Paris – 8 heures, heure de New York

**New York (N.Y.)** – **Le 4 août 2022** - Cellectis (Euronext Growth: ALCLS - Nasdaq: CLLS), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer de potentielles thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre 2022.

"Nous vivons une période exceptionnelle chez Cellectis: nous sommes fiers d'annoncer que la FDA a approuvé notre demande d'autorisation de démarrer un essai clinique aux États-Unis (IND) pour UCART20x22, notre produit candidat pour les patients atteints de lymphome non-Hodgkinien en rechute ou réfractaire" déclare le docteur André Choulika, directeur général de Cellectis. "UCART20x22 est un produit candidat très prometteur. Le double ciblage de CD20 et CD22, deux cibles validées dans les tumeurs malignes à cellules B, constitue une alternative thérapeutique potentielle aux thérapies ciblant l'antigène CD19.

En 2018, Cellectis a pris la décision d'internaliser la fabrication de ses produits candidats, pour offrir à la Société son indépendance concernant ses processus de fabrication. UCART20x22 illustre cet accomplissement en étant notre premier produit candidat conçu et développé entièrement en interne. Cellectis est aujourd'hui une plateforme de thérapie cellulaire et génique de bout en bout, de la découverte, au développement du produit, en passant par la fabrication et le développement clinique. Nous sommes impatients de démarrer l'essai clinique pour les patients atteints de lymphome non-hodgkinien en rechute ou réfractaire au second semestre 2022.

Nous continuons à progresser dans le recrutement de patients dans nos trois essais de Phase 1 à escalade de dose et nous franchissons des étapes clés dans nos programmes en partenariats. Ces bonnes nouvelles témoignent de notre progression dans le domaine de la thérapie cellulaire CAR T allogénique."

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie bloqués. Les comptes de trésorerie bloqués s'élevaient à 5 millions de dollars au 30 juin 2022.

## Programmes de développement pour nos produits candidats CAR T

Cellectis continue à progresser en recrutant des patients dans ses essais cliniques de Phase 1 à escalade de dose :

## BALLI-01 (évaluant UCART22) dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B en rechute ou réfractaire (B-LLA r/r)

- UCART22 est un produit candidat de cellules CAR T allogéniques ciblant CD22 et évalué chez des patients atteints de B-ALL r/r dans l'essai clinique de Phase 1 multicentrique, à escalade de dose BALLI-01.
- BALLI-01 recrute actuellement des patients au niveau de dose 3 (DL3) (5 × 10<sup>6</sup> cellules/kg) au régime de conditionnement à base de fludarabine, cyclophosphamide et d'alemtuzumab (FCA).
- Cellectis prévoit d'initier le dosage de patients avec le produit candidat UCART22, conçu en interne, au second semestre 2022.

## AMELI-01 (évaluant UCART123) dans la leucémie myéloïde aiguë en rechute ou réfractaire (LAM r/r)

 UCART123 est un produit candidat à base de cellules CAR T allogéniques ciblant CD123 et évalué chez des patients atteints de LAM r/r dans le cadre de l'essai clinique de Phase 1 multicentrique à escalade de dose AMELI-01.

# MELANI-01 (évaluant UCARTCS1) dans le myélome multiple en rechute ou réfractaire (MM r/r).

- UCARTCS1 est un produit candidat allogénique à base de cellules CAR T ciblant CS1, évalué chez des patients atteints de myélome multiple (MM) en rechute ou réfractaire dans l'essai clinique multicentrique de Phase 1 à escalade de doses MELANI-01.
- Cellectis recrute actuellement des patients au niveau de dose 1 (DL1) (1 × 10<sup>6</sup> cellules/kg) avec le régime de conditionnement à base de fludarabine et de cyclophosphamide.

## NAtHALI-01 (évaluant UCART20x22) dans le lymphome non-hodgkinien en rechute ou réfractaire (LNH r/r)

 UCART20x22, est le premier produit candidat allogénique de Cellectis à double CAR T-cell en cours de développement pour les patients atteints de lymphome non-hodjkinien (LNH) en rechute ou réfractaire.

- UCART20x22 sera le premier produit candidat de Cellectis entièrement pensé, développé et conçu en interne, illustrant la transformation de la Société en une plateforme de thérapie cellulaire et génique de bout en bout, de la découverte au développement du produit, en passant par la fabrication des matériaux de départ, au produit final de thérapie cellulaire, et le développement clinique.
- Le 1er août, Cellectis a annoncé avoir reçu l'accord de la FDA pour démarrer un essai clinique de Phase 1/2a pour UCART20x22 pour les patients atteints de lymphome nonhodgkinien en rechute ou réfractaire. La Société prévoit de démarrer le recrutement de patients dans l'essai clinique NatHaLi-01, au second semestre 2022.

### Données précliniques et programmes UCART

### Nouvelle cellule CAR T universelle

- Le 16 mai dernier, Cellectis a présenté des données de recherche sur le développement d'une nouvelle cellule CAR T universelle aux propriétés immuno-évasives, utilisant TALEN®, la technologie d'édition du génome de Cellectis, au congrès annuel de *l'American Society of Cell and Gene Therapy* (ASGCT). Cliquez <u>ici</u> pour accéder à la présentation.
- Suite à la présentation orale à l'ASGCT, Cellectis a publié le 30 juin ses données de recherche dans Nature Communications. Cliquez ici pour lire l'article.
- Cette nouvelle génération de cellules CAR T universelles développées par Cellectis a le potentiel d'améliorer la persistance et de permettre un déploiement à grande échelle des produits candidats CAR T dans de multiples applications thérapeutiques. Les thérapies à base de cellules CAR T universelles sont sur le point de révolutionner le traitement de certains cancers hématologiques. Ces cellules CAR T immuno-évasives dotées d'une architecture génomique, échappent aux attaques des cellules NK (Natural Killer) et des cellules T allo-réactives et confèrent une activité antitumorale efficace in vitro et in vivo.

## <u>Programmes en partenariats</u>

Les programmes CAR T d'Allogene Therapeutics, Inc. ("Allogene") utilisent les technologies de Cellectis. ALLO-501 et ALLO-501A sont des produits anti-CD19 développés conjointement dans le cadre d'un accord de collaboration entre Servier et Allogene basé sur une licence exclusive accordée par Cellectis à Servier[1]. Servier accorde à Allogene les droits exclusifs d'ALLO-501 et ALLO-501A aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays. Les programmes anti-BCMA et anti-CD70 d'Allogene font l'objet d'une licence exclusive accordée par Cellectis à Allogene. Allogene détient les droits mondiaux de développement et de commercialisation de ces programmes.

[1] Servier est un groupe pharmaceutique mondial indépendant

## **Programmes anti-CD19**

- En juin 2022, Allogene a annoncé que la FDA avait accordé la désignation de thérapie avancée en médecine régénérative (RMAT) au produit candidat ALLO-501A dans le traitement du lymphome à grandes cellules B en rechute ou réfractaire (LBCL r/r). La désignation RMAT est basée sur le potentiel d'ALLO-501A à répondre aux besoins non satisfaits des patients qui ont échoué à d'autres thérapies et fait suite aux données positives de l'essai de Phase 1 ALPHA2 chez des patients lourdement prétraités atteints de LBCL r/r.
- Allogene a précédemment annoncé que le recrutement de Phase 1 de l'essai ALLO-501A ALPHA2 dans le traitement du lymphome à grandes cellules B en rechute ou réfractaire (r/r LBCL) a été réouvert dans le but de proposer AlloCAR T™ aux patients pendant qu'Allogene se prépare à lancer l'essai pivot de Phase 2 ALPHA2. Allogene a également déclaré précédemment que l'essai pivot ALPHA2 à un seul bras d'ALLO-501A dans le LBCL r/r est en bonne voie pour démarrer au milieu de l'année 2022, les discussions de la FDA visant à finaliser la conception de l'essai clinique et les exigences en matière de fabrication et de contrôles chimiques (CMC). AlloCAR T™ est une marque déposée d'Allogene Therapeutics, Inc.

## **Programmes anti-BCMA**

- En mai 2022, Allogene a annoncé que la FDA avait accordé la désignation de médicament orphelin (ODD) à ALLO-605 pour le traitement du MM r/r.
- Allogene a précédemment annoncé que le recrutement de patients avait repris dans les essais ciblant BCMA pour le traitement des patients atteints de MM r/r, notamment l'essai UNIVERSAL avec ALLO-715 et l'essai IGNITE avec le produit candidat TurboCAR™, ALLO-605.

## **Programmes Anti-CD70**

- En avril 2022, Allogene a présenté des données précliniques lors de la réunion annuelle de l'AACR qui soutiennent l'évaluation clinique en cours du produit candidat ALLO-316 pour le traitement les patients atteints de carcinome rénal à cellules claires (RCC) avancé ou métastatique et d'autres cancers exprimant la cible CD70. Ces résultats ont été publiés dans la revue Cancer Research de l'AACR.
- Allogene a précédemment annoncé que l'essai de Phase 1 TRAVERSE évaluant ALLO-316 dans le RCC, qui en est maintenant à sa deuxième cohorte de doses, continue de recruter des patients.

### Partenariats en édition du génome

## Iovance Biotherapeutics, Inc. ("Iovance"

 Premier essai chez l'homme du traitement par thérapie de lymphocytes infiltrant la tumeur (TIL) génétiquement modifié, IOV-4001: le recrutement des patients est en cours dans le cadre de l'essai clinique IOV-GM1-201, le premier traitement par TIL génétiquement modifié d'Iovance, IOV-4001, pour le traitement du mélanome métastatique ou du cancer du poumon non à petites cellules, déjà traité. IOV-4001 utilise la technologie d'édition du génome TALEN® pour inactiver l'expression de la protéine PD-1.

 Programmes de recherche pour les thérapies TIL de nouvelle génération et les technologies connexes: plusieurs cibles identifiées pour la modification génétique à l'aide de la technologie d'édition du génome TALEN®. Le développement préclinique des programmes de double knock-out sont en progression.

## Cytovia Therapeutics, Inc. ("Cytovia")

- L'accord de collaboration de recherche et développement avec Cytovia pour développer des cellules souches pluripotentes induites (iPSC) éditées par TALEN®, des cellules NK et CAR-NK, progresse. Cellectis a développé un TALEN® personnalisé que Cytovia utilise pour modifier les iPSC de manière sûre et efficace.
- Cytovia a regroupé des données précliniques prometteuses sur les cellules NK dérivées des iPSC éditées par TALEN® que la société prévoit de présenter à l'occasion de prochaines conférences scientifiques plus tard cette année.

## **Corporate**

- Le 28 juin 2022, Cellectis a annoncé que lors de son Assemblée Générale Mixte, Axel-Sven Malkomes et Donald A. Bergstrom, M.D., Ph.D., ont été nommés administrateurs du conseil d'administration de la Société, avec effet immédiat.
- Donald A Bergstrom, M.D., Ph.D., avait été nommé censeur au conseil d'administration de la Société le 4 novembre 2021. Le docteur Bergstrom, occupe actuellement le poste de vice-président exécutif, responsable de la recherche et du développement au sein de Relay Therapeutics, Inc, une société de médecine de précision au stade clinique
- Jusqu'au 31 mars 2022, Axel-Sven Malkomes était directeur financier et directeur commercial de Medigene AG, une société d'immuno-oncologie de stade clinique qui développe des immunothérapies à base de cellules T pour le traitement du cancer. Axel-Sven possède plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de la santé.

### Résultats financiers

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de Cellectis, qui consolident les résultats de Calyxt, Inc. dont Cellectis est actionnaire d'environ 51.3% des actions ordinaires en circulation au 30 juin 2022, ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique – Cellectis - et le segment Plantes – Calyxt - figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers des six premiers mois de 2022.

Situation de la trésorerie : Au 30 juin 2022, Cellectis, incluant Calyxt, disposait de 135 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et de trésorerie bloquée consolidés, dont 123 M\$ sont attribuables à Cellectis hors Calyxt. Cela se compare à 191 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et trésorerie bloquée consolidés au 31 décembre 2021, dont 177 M\$ étaient attribuables à Cellectis hors Calyxt. Cette diminution nette de 56 M\$ reflète principalement (i) un flux net de trésorerie de 47 M\$ utilisés par les activités d'exploitation, d'investissement et de location-financement de Cellectis, (ii) 13 M\$ de flux net de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation et acquisitions d'immobilisation corporelles et de location-financement de Calyxt partiellement compensés par (i) 10 M\$ de produits nets issus de l'augmentation de capital chez Calyxt et un gain de change favorable de 6 M\$. Sur la base du plan d'exploitation actuel, nous estimons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés de Cellectis hors Calyxt s'élevant à 123 M\$ au 30 juin 2022 seront suffisants pour financer nos activités jusqu'au début de l'année 2024.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation: Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 7 M\$ pour les six premiers mois 2022, contre 43 M\$ pour les six premiers mois 2021. 99% du chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés étaient attribuables à Cellectis pour les six premiers mois de 2022. Cette baisse entre les six premiers mois 2022 et 2021 s'explique principalement par (i) une diminution des revenus liée à la reconnaissance d'une note convertible de 15,0 M\$ obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia et un paiement d'étape de 5,0 M\$ d'Allogene, tandis que le chiffre d'affaires correspondant aux contrats de collaboration des six mois clos le 30 juin 2022 comprend deux paiements d'étape pour 1,5 M\$ de Cytovia et la reconnaissance du Changement de Contrôle d'un licencié (Repertoire Genesis) conformément aux termes du contrat de licence avec Cellectis (extension du terme de l'Option) pour 1 M\$ et (ii) la diminution des autres revenus de 5 M\$ attribuable à un changement de modèle économique de Calyxt, pour lequel aucun revenu significatif n'a encore été reconnu.

**Coût des revenus**: Les coûts des revenus consolidés s'est élevé à 0.7 M\$ pour les six premiers mois 2022, contre 20 M\$ pour les six premiers mois 2021. Cette diminution est due au changement de modèle économique de Calyxt.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 59 M\$ pour les six premiers mois 2022 contre 62 M\$ pour les six premiers mois 2021. 89% des frais de recherche et développement consolidés sont attribuables à Cellectis pour les six premiers mois 2022. La diminution de 3 M\$ entre les six premiers mois 2022 et 2021 est principalement attribuable à (i) la baisse des achats, charges externes et autres charges de 4,5 M\$ (passant de 36 M\$ en 2021 à 31 M\$ en 2022), (ii) la baisse des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 0,9 M\$, (iii) une diminution de 0,9 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, partiellement compensée par la hausse de 3 M\$ des salaires et traitements provenant de la hausse des effectifs en recherche et développement du segment Thérapeutique.

Frais administratifs et commerciaux: Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 17,7 M\$ pour les six premiers mois 2022 contre 18,2 M\$ pour les six premiers mois 2021. 62% des frais administratifs et commerciaux consolidés sont attribuables à Cellectis pour les six premiers mois 2022. La diminution de 0,5 M\$ est attribuable à (i) la baisse de 3 M\$ des salaires et traitements, (ii) la baisse de 0,3 M\$ des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions et (iii) la baisse de 0,5 M\$ des achats, charges externes et autres charges (passant de 9,2 M\$ en 2021 à 8,7 M\$ en 2022) partiellement

compensé par (i) l'augmentation de 3 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'expliquant principalement par l'impact favorable en 2021 consécutif au renoncement de l'ancien directeur général de Calyxt à ses options de souscriptions d'actions, à ses actions gratuites et à ses actions de performance non encore acquises suite à son départ.

Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Cellectis: La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Cellectis est de 51 M\$ (soit 1,12 \$ par action) pour les six premiers mois 2022, dont 47 M\$ sont attribuables à Cellectis, comparativement à une perte de 52 M\$ (soit 1,17 \$ par action) pour les six premiers mois 2021, dont 43 M\$ étaient attribuables à Cellectis. Cette baisse de perte nette de 1 M\$ entre les six premiers mois de 2022 et 2021 est principalement liée à (i) l'augmentation du gain financier de 14,7 M\$, (ii) la baisse des coûts des revenus de 19 M\$ et (iii) la baisse des charges de recherche et développement de 3,8 M\$ partiellement compensées par la baisse des revenus et autres produits pour 36 M\$.

Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis: La perte nette ajustée consolidée attribuable aux actionnaires de Cellectis est de 46 M\$ (soit 1,00 \$ par action) pour les six premiers mois 2022, dont 43 M\$ sont attribuables à Cellectis, comparativement à une perte de 48 M\$ (soit 1,08 \$ par action) pour les six premiers mois 2021, dont 38 M\$ étaient attribuables à Cellectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Cellectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Cellectis pour l'année 2022 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22, UCARTCS1 et UCART20x22 ainsi que de nouveaux produits candidats;
- Utilisation de nos capacités de fabrication de pointe à Paris et Raleigh ;
- Poursuite du renforcement de nos départements de fabrication et clinique.

## CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ

(Non audité) (en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 854	1 584
Immobilisations corporelles	78 846	73 953
Droits d'utilisation	69 423	61 086
Actifs financiers	6 524	9 093
Total actifs non courants	156 647	145 716
Actifs courants		
Stocks	<u>_</u>	_
Clients et comptes rattachés	20 361	2 602
Subventions à recevoir	9 268	11 244
Autres actifs courants	9 665	7 694
Actifs financiers courants	499	24 186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	129 440
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	186 135	153 626
Total actifs courants	225 429	175 167
TOTAL DE L'ACTIF	382 076	320 883
PASSIF	002 010	
Capitaux propres		
Capital social	2 945	2 946
Primes d'émission	934 696	567 284
Ecarts de conversion	(18 021)	(29 626)
Réserves	(584 129)	(320 812)
Résultat net, part du groupe	(114 197)	(50 858)
Capitaux propres, part du Groupe	221 293	168 933
Intérêts minoritaires	15 181	11 588
Total capitaux propres	236 474	180 522
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	20 030	15 636
Dettes de loyer non courantes	71 526	66 591
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 073	2 852
Autre passifs non courants	626	-
Total passifs non courants	96 254	85 079
Passifs courants		
Passifs courants financiers	2 354	11 310
Dettes de loyer courantes	8 329	8 091
Fournisseurs et comptes rattachés	23 762	24 159
Revenus différés et passifs sur contrat	301	400
Provisions courantes	871	440
Autres passifs courants	13 731	10 884

Total passifs courants	49 348	55 282
TOTAL DU PASSIF	382 076	320 883

## **CELLECTIS S.A** COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – SECOND TRIMESTRE

(Non audité) (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,		
	2021	2022	
Revenus			
Chiffre d'affaires	11 176	1 348	
Autres revenus	3 439	1 416	
Total Revenus	14 615	2 765	
Charges opérationnelles			
Coût des revenus	(11 754)	(329)	
Frais de recherche et développement	(31 147)	(29 048)	
Frais administratifs et commerciaux	(9 343)	(8 415)	
Autres produits et charges opérationnelles	150	952	
Total charges opérationnelles	(52 096)	(36 842)	
	0	0	
Résultat opérationnel	(37 481)	(34 077)	
	0	0	
Résultat financier	(4 129)	14 623	
	0	0	
Résultat net de la période	(41 610)	(19 454)	
Résultat part du groupe	(39 919)	(18 947)	
Intérêts minoritaires	(1 691)	(506)	
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,88)	(0,42)	
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,88)	(0,42)	

## CELLECTIS S.A COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – SIX PREMIERS MOIS (Non audité) (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin,		
	2021	2022	
Revenus			
Chiffre d'affaires	36 777	3 045	
Autres revenus	5 804	3 551	
Total Revenus	42 581	6 596	
Charges opérationnelles			
Coût des revenus	(19 899)	(714)	
Frais de recherche et développement	(62 338)	(58 527)	
Frais administratifs et commerciaux	(18 219)	(17 695)	
Autres produits et charges opérationnelles	488	1 016	
Total charges opérationnelles	(99 968)	(75 920)	
	0	0	
Résultat opérationnel	(57 387)	(69 324)	
	0	0	
Résultat financier	431	15 113	
	0	0	
Résultat net de la période	(56 956)	(54 211)	
Résultat part du groupe	(51 787)	(50 858)	
Intérêts minoritaires	(5 169)	(3 352)	
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(1,17)	(1,12)	
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(1,17)	(1,12)	

## CELLECTIS S.A.

## DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – SECOND TRIMESTRE

(en milliers de dollars)

	Pour les trois mois clos le 30 juin 2021		Pour les trois mois clos le 30 juin 2022			
en milliers de dollars	Plantes	Thérapeutiq ue	Total secteurs opérationne Is	Plantes	Thérapeutiq ue	Total secteurs opérationne Is
Chiffre d'affaires externe	11 728	(552)	11 176	42	1 307	1 348
Autres produits	1 528	1 911	3 439	_	1 416	1 416
Chiffre d'affaires externe et autres produits	13 256	1 359	14 615	42	2 723	2 765
Coût des revenus	(11 337)	(418)	(11 754)	0	(329)	(329)
Frais de recherche et développement	(2 810)	(28 336)	(31 147)	(3 419)	(25 630)	(29 048)
Frais administratifs et commerciaux	(3 410)	(5 933)	(9 343)	(3 585)	(4 830)	(8 415)
Autres produits et charges d'exploitation	31	118	150	198	753	951
Total charges d'exploitation	(17 526)	(34 569)	(52 096)	(6 806)	(30 036)	(36 842)
Résultat opérationnel	(4 270)	(33 210)	(37 481)	(6 764)	(27 313)	(34 077)
Résultat financier	(294)	(3 836)	(4 129)	6 322	8 301	14 623
Résultat net	(4 564)	(37 046)	(41 610)	(442)	(19 012)	(19 454)
Intérêts minoritaires	1 691	-	1 691	506	-	506
Résultat net, part du Groupe	(2 873)	(37 046)	(39 919)	64	(19 012)	(18 946)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	271	2 398	2 669	226	1 454	1 681
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	373	593	966	447	557	1 003
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	644	2 991	3 635	673	2 011	2 684
Résultat net ajusté, part du Groupe	(2 229)	(34 055)	(36 285)	737	(17 001)	(16 264)
Amortissements et dépréciations	(614)	(2 768)	(3 382)	(608)	(4 500)	(5 108)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	39	4 688	4 727	308	870	1 178

## CELLECTIS S.A.

## DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – SIX PREMIERS MOIS

(en milliers de dollars)

	Pour l'exercice clos le 30 juin 2021		Pour l'ex	Pour l'exercice clos le 30 juin 2022		
en milliers de dollars	Plantes	Thérapeutiq ue	Total secteurs opérationne Is	Plantes	Thérapeutiq ue	Total secteurs opérationne Is
Chiffre d'affaires externe	16 716	20 061	36 777	73	2 972	3 045
Autres produits	1 528	4 276	5 804	-	3 551	3 551
Chiffre d'affaires externe et autres produits	18 244	24 337	42 581	73	6 523	6 596
Coût des revenus	(18 706)	(1 194)	(19 899)	(0)	(714)	(714)
Frais de recherche et développement	(5 836)	(56 503)	(62 338)	(6 297)	(52 231)	(58 527)
Frais administratifs et commerciaux	(7 528)	(10 691)	(18 219)	(6 801)	(10 893)	(17 695)
Autres produits et charges d'exploitation	7	482	489	242	774	1 016
Total charges d'exploitation	(32 063)	(67 905)	(99 968)	(12 856)	(63 064)	(75 920)
Résultat opérationnel	(13 818)	(43 569)	(57 387)	(12 783)	(56 541)	(69 324)
Résultat financier	(584)	1 015	431	5 900	9 213	15 113
Résultat net	(14 402)	(42 554)	(56 956)	(6 883)	(47 328)	(54 211)
Résultats des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	5 169	-	5 169	3 352	-	3 352
Résultat net, part du Groupe	(9 233)	(42 554)	(51 787)	(3 531)	(47 328)	(50 858)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	532	3 703	4 235	216	3 134	3 349
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(918)	916	(2)	789	1 193	1 982
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	(385)	4 619	4 233	1 005	4 327	5 331

Résultat net ajusté, part du Groupe	(9 619)	(37 935)	(47 554)	(2 526)	(43 001)	(45 527)
Amortissements et dépréciations	(1 218)	(5 954)	(7 173)	(1 316)	(9 434)	(10 749)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	308	11 020	11 327	671	1 452	2 123

#### Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Cellectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Cellectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Cellectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis.

## RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – SECOND TRIMESTRE

(Non audités) (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,		
	2021	2022	
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(39 919)	(18 947)	
Ajustement: Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	3 635	2 684	
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(36 284)	(16 264)	
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,80)	(0,36)	
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	45 461 310	45 507 921	
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,80)	(0,36)	
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	45 461 310	45 507 921	

## RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – SIX PREMIERS MOIS (Non audités)

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin,		
	2021	2022	
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(51 787)	(50 858)	
Ajustement: Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	4 233	5 331	
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(47 554)	(45 527)	
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(1,08)	(1,00)	
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	44 163	45 497	
(1)	914	127	
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(1,08)	(1,00)	
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	44 163	45 497	
moyenne penderee des actions ordinalies, dide (diffes) (1)	914	127	

<sup>(1)</sup> Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, diluée par action.

## À propos de Cellectis

Cellectis est une société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Cellectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingéniérées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme permettant de réaliser des modifications génétiques thérapeutiques dans les cellules souches hématopoïétiques dans diverses maladies. En capitalisant sur ses 22 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Cellectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour le traiter des maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies curatives contre le cancer, Cellectis a vocation à développer des produits candidats UCART dirigés vers les besoins médicaux nonsatisfaits de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple. .HEAL est une nouvelle plateforme axée sur les cellules souches hématopoïétiques pour traiter les troubles sanguins, les immunodéficiences et les maladies de surcharge lysosomales. Le siège social de Cellectis est situé à Paris. Cellectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis.

Cellectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com

Suivez Cellectis sur les réseaux sociaux : @cellectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Cellectis.

## Pour plus d'informations, veuillez contacter :

### Contacts média :

Pascalyne Wilson, Director, communications, 07 76 99 14 33, media@cellectis.com

### **Contact relations investisseurs:**

Arthur Stril, Chief Business Officer, +1 (347) 809 5980, <a href="mailto:investors@cellectis.com">investors@cellectis.com</a> Sandya von der Weid, Associate Director, LifeSci Advisors, +41786800538

### Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles, incluant les informations fournies ou rendues publiques par nos partenaires licenciés. Ces déclarations prospectives incluent des déclarations sur le calendrier d'avancement et les progrès des essais cliniques (incluant le recrutement des patients et leurs suivis), le calendrier de présentations des données cliniques et les soumissions de dossiers réglementaires, les capacités opérationnelles de nos sites de fabrication, le potentiel de nos programmes précliniques et la suffisance de trésorerie pour

financer nos opérations. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant les risques nombreux associés au développement de produits candidats biopharmaceutiques. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Cellectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les documents enregistrés postérieurement par Cellectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.